

VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité
de Quartier**
Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 63 91 73 41

cqbc33@gmail.com

Rédaction-Mise en Page: Hélène Ardouin - Dominique Burtin - Michel Lechanoine
- Thierry Moisy - Frédéric Robert
Publicité: Yvon Bouyer - Thierry Moisy
Impression: ACSO Tirage en 1240 ex.

Février
2021

123

<https://federation-quartiers-pessac.com/les-quartiers/brivazac-candau/>

Le Mot du Conseil d'Administration

Traditionnellement, le 1er numéro de l'année de voisins et voisines vous arrive en janvier. Il annonce la tenue de l'Assemblée Générale pour le 1er dimanche de février. Ce 1er numéro de voisins et voisines pour l'année 2021 ne vous arrive qu'au mois de février et l'Assemblée Générale n'a pas encore eu lieu. La situation sanitaire aura eu raison de la tradition. Néanmoins, une Assemblée Générale reste une obligation réglementaire pour une association. Pour tenir compte de la situation sanitaire, une ordonnance du gouvernement fixe des règles dérogatoires pour la tenue des assemblées générales statutaires.

Le conseil d'administration a donc décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire en visioconférence le dimanche 7 mars 2021. Les modalités pour y participer sont indiquées par ailleurs. Au conseil d'administration, nous privilégions le contact direct avec les habitants du quartier, contact indispensable au lien social. Ce n'est donc pas la solution que nous aurions voulue mais elle nous est imposée par la situation sanitaire. Néanmoins, nous souhaitons vivement revenir à un fonctionnement plus proche de nos valeurs.

Enfin, l'assemblée générale est également l'occasion d'élire le conseil d'administration. Certains décident de poursuivre l'aventure, d'autres s'en vont. Et cette année, leur nombre est important. Aussi, nous aurons besoin de renfort pour relancer nos activités dès que ce sera possible. Ceux qui le souhaitent peuvent faire acte de candidature pour l'assemblée générale ordinaire par courrier électronique à cqbc33@gmail.com. Traditionnellement, l'Assemblée Générale est suivie d'un débat avec les élus. Ce débat n'aura pas lieu cette année. En effet, pour nous, cet exercice n'a d'intérêt qu'en présence des élus et des habitants du quartier.

Assemblée Générale

Dimanche 07 mars 2021

par visioconférence

connexion à 10 h 45

début AG à 11 h 00

L'AG 2021, mode d'emploi

L'assemblée générale du comité de quartier Brivazac Candau aura lieu le dimanche 7 mars 2021 à 11h. Compte tenu des conditions sanitaires, elle se déroulera en visioconférence via une application internet.

Qui peut participer à l'AG ?

Seuls les adhérents s'étant acquittés de leur cotisation pour l'année 2020 (3€ minimum) au jour de l'AG pourront assister à l'AG.

Les habitants du quartier qui souhaitent adhérer (notamment pour participer à l'AG) mais ne l'auraient pas encore fait peuvent soit déposer leur adhésion au 37 av. de Candau (en précisant leur adresse mail) soit contacter le comité à l'adresse cqbc33@gmail.com. Dans le 2ème cas, ces habitants seront alors contactés par le comité pour finaliser leur adhésion.

Pour des raisons d'organisation, aucune adhésion "2020" ne sera acceptée après le 5 mars 2021.

Comment participer à l'AG ?

Pour participer à l'AG, il faut disposer

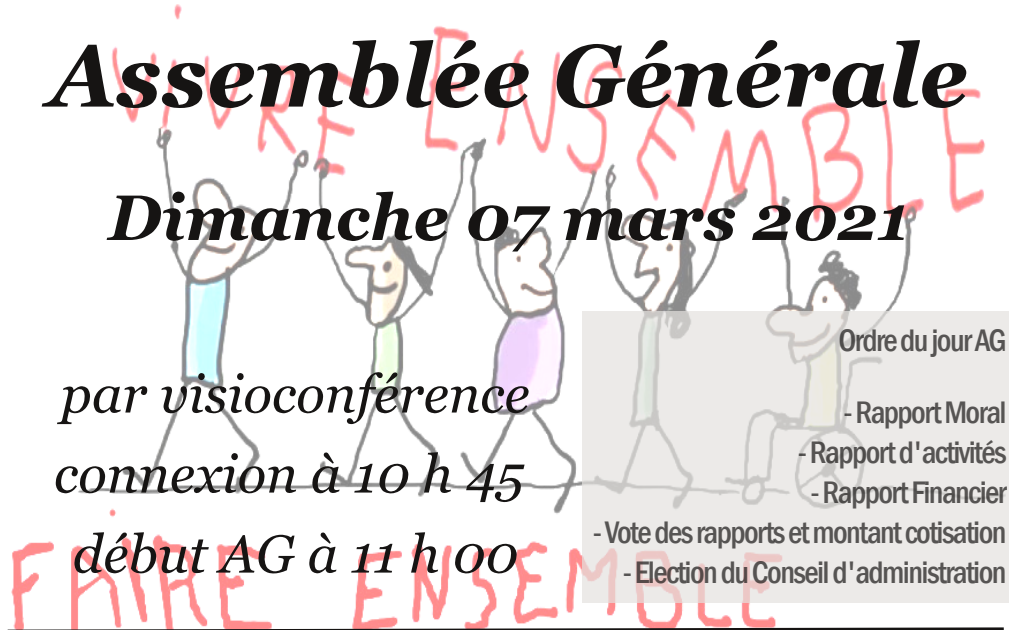
d'une connexion internet et d'une adresse mail. Chaque adhérent recevra à l'adresse mail qu'il aura indiquée, un message donnant le lien vers l'application internet qui lui permettra de se connecter à notre réunion.

Le dimanche 7 mars à 10 h 45 (pour que tous les participants soient accueillis avant 11 h), il pourra alors cliquer sur ce lien. L'accès à la réunion lui sera accordé sur la base de l'adresse mail qu'il aura indiquée lors de son adhésion. *Note : il n'est pas nécessaire de télécharger l'application de visioconférence, un simple clic sur lien vous permettra d'accéder à la réunion.*

Comment se déroulera l'AG ?

- Lecture du rapport moral.
- Lecture du rapport d'activités et du bilan financier, proposition du montant de l'adhésion
- Questions sur les rapports
- Votes du rapport d'activité, du bilan financier et du montant de l'adhésion
- Élection du CA : bilan des départs et des arrivées pour le CA 2021 et élection.

Note : Les différents votes seront réalisés via l'outil de sondage disponible sur l'application de visioconférence.



Ordre du jour AG

- Rapport Moral
- Rapport d'activités
- Rapport Financier
- Vote des rapports et montant cotisation
- Election du Conseil d'administration

Le rapport d'activités

1 - Fonctionnement

Conseil d'Administration (CA)

L'année 2020 a été, pour le comité de quartier Brivazac-Candau, très particulière et ceci à double titre. D'abord et principalement à cause de la situation sanitaire que nous avons vécue cette année mais aussi parce que 2020 voyait le départ annoncé de son président Jean Paul Messé. Nous tenons à rendre hommage à Jean Paul qui a œuvré pour le comité pendant une quinzaine d'années d'abord comme trésorier puis comme président pendant douze ans.

La dernière assemblée générale s'est tenue le 2 février 2020. Elle a élu un CA composé de vingt membres. Nous avons accueilli quatre nouveaux membres alors que quatre n'avaient pas souhaité renouveler leur mandat. Il s'est organisé, comme chaque année, autour d'un bureau (cinq membres) et de trois commissions : cadre de vie (neuf membres), animations (treize membres) et informations/communications (cinq membres).

Avec le départ de Jean Paul Messé, il a fallu désigner un nouveau président. Guéno Julien a bien voulu accepter cette fonction sans laquelle le comité ne peut exister. Nous l'en remercions.

Malheureusement, dans le courant de l'été, elle s'est trouvée contrainte de démissionner. Pour la suite de l'exercice, les deux vice-présidents (Hélène Ardouin et Michel Lechanoine) ont assuré la fonction. Le fonctionnement du CA s'est trouvé très perturbé par la crise sanitaire. Depuis notre dernière assemblée générale, il s'est réuni à six reprises, moins souvent que les années précédentes, deux en début d'année à la salle de quartier, quatre fois en visio-conférence.

En revanche, le bureau s'est retrouvé à trois reprises. Enfin, les commissions ne se sont réunies qu'une seule fois en début d'année. Le travail, quand il y en a eu, s'est fait par des échanges de courriel moins propices au débat pourtant essentiel notamment pour la commission cadre de vie.

Nous avons adhéré à la fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac.

Campagne d'adhésions

La campagne d'adhésions est habituellement un moment important pour le CA. C'est une action qui légitime notre travail. Malheureusement, les conditions sanitaires que nous avons vécues en 2020, ne nous ont pas permis d'aller à la rencontre des habitants du quartier (environ mille deux cent adresses).

Cependant, l'appel à cotisations que nous avons lancé dans le n°122 de voisins et voisines nous a permis de recueillir vingt-six adhérents. Avec les membres du CA et leurs conjoints, le nombre d'adhérents est donc, en 2020, de cinquante-huit (six cent soixante dix sept adhérents en 2019).

Fédération des comités de quartier

Nous avons participé, avec deux représentants, à l'assemblée générale de la fédération des comités de quartier qui s'est tenue le 17 octobre 2020. Son CA s'est réuni cinq fois et nous étions représentés à trois de ces cinq réunions.

2 - Communication : Voisins & Voisines

Malgré les conditions difficiles, nous avons publié trois numéros de voisins & voisines en 2020 alors qu'habituellement nous en publions six par an. Même si les activités se sont trouvées de fait réduites, il nous a semblé important de maintenir voisins et voisines qui doit rester un lien fort entre les habitants du quartier.

3 - Animations

Compte tenu des conditions sanitaires, l'ensemble des animations ont dû être annulées. Nous avons cru, un temps, sauver la manifestation de Noël mais elle a dû être annulée au dernier moment à cause des restrictions sur les cinémas. Les soixante quatorze inscriptions nous ont néanmoins montré le besoin qu'ont les habitants du quartier de sortir de chez eux pour retrouver, même tenu, ce lien social qui nous est cher.

Enfin, en toute fin d'année, nous avons rencontré l'association Epi'Sol qui s'occupe notamment du Jardin du Bois des Roses. Nous avons acté du principe de travailler ensemble sur des animations.

4 - Cadre de vie

En début d'exercice, un travail sur l'histoire du Serpent et sur les conséquences de son busage sur le quartier (certaines habitations se trouvent ainsi inondées) a été réalisé par Sebastien Zaragosi. Mais ensuite, la commission n'a plus fonctionné pendant cinq mois. Les suites que nous pourrions donner à ce travail n'ont pas encore pu être étudiées.

Au cours du dernier trimestre, nous avons été sollicités sur deux sujets. D'abord, la mairie organisant une consultation pour mettre en place son plan vélo sur les années à venir, les comités de quartier et la fédération ont souhaité apporter leur contribution en marge du questionnaire qui n'identifiait pas, loin s'en faut, toutes les problématiques des déplacements à vélo. Nous avons participé à une réunion organisée par la fédération des comités de quartiers le 20 novembre. Nous avons ensuite communiqué notre contribution à la mairie avec l'appui de la fédération.

Ensuite, nous avons été sollicités par madame Bizine, nouvelle maire adjointe de notre secteur, pour lui signaler les problèmes de voirie que nous aurions pu identifier sur notre quartier. Nous avons rédigé un document sur la base des retours que vous nous faites chaque année lors des campagnes d'adhésions. Ce document lui a été communiqué le 22 décembre.

**VOTRE GARAGE TOUTES
MARQUES DE PROXIMITÉ**

SARL GARAGE GASSIOT

EUROREPAR CAR SERVICE

17 AVENUE DU ROND POINT

33600 PESSAC

05 56 46 11 71

NOUVEAU : Ventes / Reprises Véhicules

OCCASIONS RECENTES

garage-gassiot@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 & 14h00 - 18h30



la Halle de Pessac
le goût du primeur

du Lundi
au Samedi
7h - 20h

Dimanche et
Jours fériés
7h - 13h

**Stéphane et son équipe vous accueillent
dans un espace de 300m². 7 jours/7**

43 avenue Jean Jaures - 33600 Pessac
05 56 45 55 39

**S'inscrire à l'AG :
c'est participer**

**Le comité de quartier :
c'est l'intérêt collectif,
le bien vivre ensemble,
le lien social.**

Le rapport financier

L'exercice 2020 a été très perturbé par les conditions sanitaires. Grâce aux adhésions des membres du Conseil d'Administration et de quelques habitants du quartier, s'ajoutant à la subvention reçue de la part de la ville de PESSAC pour le fonctionnement, nous avons pu assurer les deux principaux postes de dépenses 2020, à savoir, l'Assurance et la réalisation du Voisins & Voisines. L'impact est donc un bilan final positif (88,85 €). Les animations habituelles (chasse aux œufs, vide grenier, apéritif musical, fête champêtre, repas d'automne, halloween, goûter de Noël) ont malheureusement dû être annulées et n'ont pas entraîné de mouvements financiers. Notre budget prévisionnel 2021 est fondé sur l'hypothèse d'un rapide retour à des conditions permettant de réaliser nos habituelles animations et notre campagne d'adhésions en venant à votre rencontre.

COMPTE BANQUE				
2020 solde banque départ			8 849,27	
	recettes	dépenses	balance	
Fonctionnement Général et subventions	0,00	322,16	-322,16	
Subventions	800,00		800,00	
Voisins & Voisines et annonceurs	100,00	1 096,73	-996,73	
Adhésions	590,00	0,00	590,00	
TOTAUX	1 490,00	1 418,89	71,11	
solde exercice banque fin	71,11			
solde banque fin			8 920,38	
COMPTE CAISSE EPARGNE				
2020 solde épargne départ			3 405,75	
	recettes	dépenses	balance	
intérêts	17,74		17,74	
TOTAUX	17,74	0,00	17,74	
solde exercice CE fin	17,74			
solde caisse épargne fin			3 423,49	
Récap générale de l'exercice				
AVOIRS	banque	caisse	epargne	TOTAL
reports (solde départ)	8 849,27		3 405,75	12 255,02
recettes 2020	1 490,00		17,74	1 507,74
dépenses 2020	-1 418,89			-1 418,89
nouveaux soldes fin exercice 2020	8 920,38	0,00	3 423,49	12 343,87
Bilan exercice				88,85

- Le mauvais entretien des fossés et talus de la voie de chemin de fer ;
- Le mauvais écoulement des eaux pluviales des voiries, accentuant les déformations et ravinements des trottoirs non goudronnés ;
- Les trop nombreux stationnements de véhicules sur les trottoirs et voies cyclables ;
- La vitesse des véhicules ressentie très souvent comme excessive ;
- La prolifération de nouveaux poteaux augmentant l'encombrement des trottoirs dont beaucoup sont ou deviennent impropres à la circulation des poussettes et fauteuils roulants.

Au titre des points particuliers, nous avons souligné :

- Les stationnements anarchiques et dangereux autour du restaurant « Sabaïdi » ainsi que les trop nombreux débris laissés par les clients sur le domaine public ;



- Les intersections dangereuses : soit car elles semblent mal conçues (par exemple, l'intersection entre l'avenue Fanning Lafontaine et l'avenue Schweitzer), soit car la signalétique n'est pas respectée par les automobilistes et parfois les autres usagers (par exemple le stop à l'intersection entre l'avenue du Rond Point et l'avenue Fanning Lafontaine) ;
- Rue des Chênes mal adaptée à la circulation des piétons quels qu'ils soient, des poussettes et des fauteuils roulants (trottoirs étroits, forts dévers) ;
- Etroitesse de la rue du Bas Brion et surtout du passage sous le chemin de fer.

Bien entendu, si vous avez d'autres soucis de voirie à nous indiquer, nous les signalerons à la Mairie.

La voirie du quartier


Fatima BIZINE, notre nouvelle adjointe de secteur, nous a demandé de lui remonter les problèmes de voirie concernant notre quartier. Nous l'avons fait par l'envoi d'un dossier constitué à partir des remarques que vous avez exprimées lors de nos dernières campagnes d'adhésions et assorti de photos. Ce dossier, adressé le 22 décembre 2020 reste sans réponse à ce jour.

Nous avons exprimé les remarques générales et des attentes portant sur des emplacements spécifiques.

Au titre des remarques générales, nous avons souligné :

Agir ensemble ,
pensons-y :

Stationner sur le trottoir et
sur les bandes cyclables
est tout simplement
interdit





Rêves de Mots



LIBRAIRIE
LIVRES-JEUX-CADEAUX

Librairie Rêves de Mots
OUVERTURE
Du mardi au samedi de 10h à 19h
120, avenue Jean Jaurès à PESSAC Tel : 05 56 57 04 15
© Illustration anneloreparot Librairie Rêves de Mots Pessac

La contribution pour le plan vélo

En novembre 2020, la ville a lancé une consultation pour co-construire sa future politique vélo. Estimant le questionnaire trop restrictif, le comité de quartier a souhaité amener le fruit de sa réflexion collective avec l'appui de la fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac. Le comité a donc rédigé sa contribution à l'élaboration du plan vélo et l'a transmise à la mairie le 3 décembre 2020.

Dans un premier temps, nous avons défendu l'idée que l'objectif du plan vélo devait aboutir à un développement encore plus important de l'usage du vélo, indispensable pour l'avenir de nos villes. Le vélo doit devenir un mode de transport au même titre que la voiture ou les transports en commun. Il faut que le cycliste soit en sécurité sur l'ensemble de la voirie du territoire (desserte locale intra-quartier ou axes structurants). Pour cela, il faut continuer le développement des aménagements cyclables notamment en améliorant la continuité des itinéraires, en développant et améliorant les stationnements pour les vélos, en augmentant les zones 30 qui réduisent la différence de vitesse entre vélos et voiture etc.. Ces aménagements n'auront un impact que si les mentalités évoluent de la part des usagers de la route mais également des pouvoirs publics.

Pour les usagers, un travail d'information doit être réalisé tant auprès des cyclistes, bien sûr, qui doivent respecter le code de la route (feux tricolores, stop, éclairage de nuit, etc.), qu'auprès des automobilistes qui doivent respecter les aménagements cyclables (sas aux feux tricolores, mètre réglementaire entre la voiture et le cycliste ou encore, stationnement sur les pistes ou voies cyclables etc.). En plus de ce travail d'information, il nous a semblé intéressant de systématiser certains types d'aménagements (sas vélos aux feux tricolores par exemple).

Concernant les pouvoirs publics, ils doivent évoluer et cesser de considérer le vélo comme un mode de transport secondaire, en particulier vis à vis de la voiture, notamment en proposant des aménagements de voirie avec des dispositions équivalentes pour les vélos et les voitures.

Après ces généralités, nous avons exprimé, dans une 2ème partie, les besoins d'aménagements sur notre quartier. Nous avons d'abord souligné que la mise en place des contresens cyclables a été efficace et a permis d'apaiser la circulation automobile sur les rues concernées. Nous avons ensuite demandé les aménagements suivants :

- Pont SNCF rue du Bas Brion (Pont Leclerc) : création d'un passage cyclable dans les deux sens en complément du cheminement piéton réalisé il y a quelques années ;
- Rue du Bas Brion : A la sortie du pont, il faut soit autoriser le contresens cyclable dans la rue du Bas Brion et prévoir quelques aménagements en conséquence pour ralentir les voitures, soit rappeler le sens interdit et identifier les itinéraires bis ;
- Avenue de Candau : Un aménagement cyclable doit être réalisé sur toute la longueur de cette avenue jusqu'à la place du Cardinal, incluant le carrefour avec l'avenue de Chiquet et une partie de l'avenue de Gradignan ;
- Avenue Schweitzer : l'itinéraire cyclable doit être reporté sur les trottoirs et chaque intersection doit être traitée pour sécuriser leur traversée ;
- Accès aux écoles : Les différents accès vers l'école ne sont pas tous sécurisés pour les vélos conduits par des enfants. Notamment, il n'y a pas de piste cyclable entre l'avenue de Brivazac et le rond-point du Sabaidi ;
- Amélioration des aménagements du secteur de la place du Cardinal et notamment l'identification des itinéraires qui ne sont pas toujours lisibles.

Nous avons conclu notre dossier en rappelant que, en dehors des contresens cyclables, peu d'aménagements spécifiques au vélo ont été réalisés dans le quartier et que le plan vélo actuel sur Pessac ne prévoit rien. Pourtant, le constat que nous faisons montre qu'il y a des besoins et que, pour la plupart, il est possible d'y répondre aisément. Restent la sécurisation de l'avenue de Candau pour les cyclistes et la création d'un double sens cyclable sous le pont « Leclerc ». Ces aménagements sont certainement lourds à réaliser mais il s'agit de sujets évoqués lors de nos assemblées générales depuis plusieurs années, que l'on nous a confirmés avoir été pris en compte et qui ne ressortent pas dans les projets d'aménagements à Pessac (disponibles sur le site internet de la commune).

Aujourd'hui, en dehors d'un accusé de réception de notre envoi par notre maire adjointe de secteur, nous n'avons eu aucun retour sur notre contribution. Le dossier ne fait que commencer, si certains d'entre vous souhaitent apporter leurs idées, n'hésitez pas à nous les communiquer.

L'agenda

Voici une nouvelle rubrique pour vous informer sur nos actions, hors animations et événements habituels depuis la parution du dernier Voisins & Voisines.

- **29/10/2020** : Rencontre avec Mme Bizine (Adjointe au Maire de notre secteur 2) ;
- **17/10/2020** : Assemblée Générale, en salle, de La Fédération des comités de quartier ;
- **03/11/2020** : Réunion, en visio, du Conseil d'Administration de CQBC ;
- **20/11/2020** : Réunion « plan vélo », en visio, avec la fédération ;
- **03/12/2020** : Envoi du Plan Vélo à M. Le Maire et à Mme Bizine (avec La Fédération des comités de quartier en copie) ;
- **08/12/2020** : Réunion, en visio, du CA de CQBC ;
- **22/12/2020** : Envoi du dossier « problèmes de voiries dans le quartier » à Mme Bizine ;
- **22/12/2020** : Réunion, en Visio, avec Epi'Sol ;
- **05/01/2021** : Réunion, en visio, du bureau de CQBC ;
- **19/01/2021** : Réunion, en visio, du CA de CQBC ;
- **21/01/2021** : Réunion, en visio, du CA de La Fédération des comités de quartier ;
- **23/01/2021** : participation à une Animation Epi'Sol sur le compostage.



Cycles Mariani
CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT
MOTOCYCLES
VELO & OXYGEN

27, av. Dr. Nancel Pénard
33600 Pessac
05 56 45 25 20

Mardi à Vendredi :
9h – 12h / 14h – 19h
Samedi :
9h – 12h / 14h – 17h

cyclesmariani@gmail.com